

Djibouti, le 30 octobre 2019

Relance de la coopération parlementaire francophone à Djibouti par un premier séminaire sur « Etat civil et démocratie, bonne gouvernance, statut et rôle de l'opposition »

A la demande du Parlement de la République de Djibouti, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), a organisé un séminaire parlementaire d'information et d'échanges sur « Etat civil et démocratie, bonne gouvernance, statut et rôle de l'opposition » à Djibouti, les 29 et 30 octobre 2019, à l'attention d'une trentaine de députés djiboutiens présents, de la majorité et de l'opposition.

A l'ouverture solennelle, SEM. Mohamed Ali Houmed, Président de l'Assemblée nationale de Djibouti, a prononcé une allocution. Il a notamment rappelé que « l'opposition est indispensable dans tout État de droit. Elle est nécessaire pour l'équilibre politique et institutionnel ».

Cette allocution a été suivie de la lecture du message de M. Jacques Krabal, député (France), Secrétaire général parlementaire de l'APF, qui a notamment rappelé que « ce séminaire s'inscrit dans le cadre du renforcement de la synergie entre l'APF et l'Organisation internationale de la Francophonie, objectif cher au cœur de S.E. Mme Louise Mushikiwabo, Secrétaire générale de la Francophonie, qui s'engage avec force, depuis le Sommet de Erevan, pour une Francophonie plus inclusive, plus pragmatique et plus influente ».

Cette cérémonie s'est notamment tenue en présence de la Maire de Djibouti, du Procureur de la République, de deux juges et des cinq présidents de conseils régionaux.

Les travaux, pendant deux journées, ont été modérés par l'Hon. Omar Abdillahi Ahmed et ont été animés par M. Pierre-André Comte, député de la République et du Canton du Jura, membre du Bureau international de l'APF, Hon. Abdoulaye Mosse, vice-président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso et Hon. Marie Suzanne Onobiono, députée de la République du Cameroun, vice-présidente de la Commission des affaires étrangères.

Pour en savoir plus :
apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.

Ce séminaire parlementaire constituait une relance des actions de coopération menées par l'APF pour renforcer, avec cette nouvelle législature, les capacités de l'Assemblée nationale de la République de Djibouti. Les thématiques traitées ont porté sur les données générales de l'état civil et de la démocratie dans l'espace francophone, l'établissement des actes d'état civil, les fichiers électoraux, la démocratie et la bonne gouvernance dans l'espace francophone, les pouvoirs de contrôle des commissions parlementaires (permanentes et temporaires), les mécanismes de responsabilité gouvernementale devant le Parlement, les relations majorité/opposition, le statut de l'opposition parlementaire, l'intérêt général entre discipline de groupe et liberté de vote au Parlement.

En outre, un volet a été réservé à « l'enregistrement universel des naissances et la lutte contre le fléau des « enfants sans identité ». Dans son message, M. Jacques Krabal, a rappelé qu'il souhaitait que l'APF « amplifie son engagement concret avec les différents acteurs sur les questions d'état civil et pour l'enregistrement universel des naissances, en luttant contre l'injustice sociale la plus terrible, le scandale politique le plus intolérable que constitue le fléau des enfants sans identité. Un texte portant proposition de loi-cadre sur ce sujet a ainsi été adopté par l'APF lors de sa session plénière d'Abidjan en juillet dernier, suite à l'excellent travail de notre Commission des affaires parlementaires ».

En application de la gestion axée sur les résultats, un questionnaire d'évaluation a été remis aux participants. Les premiers éléments d'analyse ont montré une satisfaction avérée des députés djiboutiens, avec une note moyenne attribuée de près de 8 sur 10. Une synthèse plus affinée des commentaires sera ultérieurement élaborée. Ce séminaire constituait le 61^e événement de ce type organisé par la Commission des affaires parlementaires de l'APF et le 1^{er} réalisé à Djibouti.

Pour en savoir plus :
apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.